



REGLEMENT PARTICULIER COURSES DE 2 HEURES

CALENDRIER 2012

27 avril - Les Etards
8 juin – Dammarie lès Lys
27 juillet – Les Etards
28 septembre – Dammarie lès Lys
16 novembre – Les Etards

HORAIRE ET DÉROULEMENT

Les Karts sont attribués par tirage au sort.

Déroulement des courses :

19h30 Accueil / Briefing

20h00 Essais chronométrés (durée : 30 minutes)

20h45 Départ de la course d'endurance (durée : 2 heures)

22h45 Podium et remise des trophées

EQUIPAGE

Chaque équipe sera composée de 2 à 4 pilotes et nommera un capitaine d'équipe. Il sera notre principal interlocuteur, en cas d'informations importantes à transmettre.

CONDITION DE PARTICIPATION

Age minimum : 15 ans révolus (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs).

Chaque pilote devra avoir pris connaissance du règlement particulier des 2 heures, l'accepter dans son intégralité et s'engager à le respecter. Il s'engage à adopter tout au long des épreuves tant sur la piste qu'en dehors un comportement conforme à l'esprit convivial des 2 heures. Chaque pilote devra respecter les décisions des commissaires de piste.

Karting Buffo se réserve le droit de refuser l'engagement ou d'exclure d'une course, un pilote ou une équipe, sans que celle-ci puisse prétendre à un quelconque dédommagement.





OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS

Tous les pilotes doivent porter un casque intégral et rouler visière fermée. Ils doivent également porter des vêtements couvrant les jambes et les bras. Il est nécessaire pour chaque participant de se munir de chaussures de sport, de préférence montantes et fermées.

RELAIS

Afin de garantir un équilibre entre les équipes, un nombre de relais minimum est imposé. Il est de 4 relais obligatoires mais vous êtes libres de choisir la durée de vos relais. Il est bien sûr autorisé de dépasser ce nombre de relais.

Deux tours de pénalité par relais manquant seront appliqués.

SECURITE

L'entrée et la sortie des karts dans la zone des stands se feront à allure réduite. La vitesse autorisée sera celle du "pas de l'homme". Il en va de votre propre sécurité et de celle du personnel. Tout manquement à cette règle sera sanctionné d'un tour de pénalité.

Les pilotes s'engagent à respecter le règlement intérieur du Karting Buffo joint en annexe du présent règlement.

INCIDENTS MECANIKES

Les pilotes ne sont pas autorisés à faire des interventions mécaniques, les mécaniciens du Karting Buffo sont les seuls intervenants.

Il sera procédé à un échange de kart en cas de panne mécanique indépendant d'un fait de course telle que : casse moteur, bris de transmission....

En cas de problème mécanique dû à un fait de course tel qu'un accrochage ou une sortie de piste, l'équipage sera immobilisé le temps de la réparation.





TARIF

Le coût par équipage d'une course de 2 heures est de 210 euros. Ce prix comprend la location de tout le matériel (Kart, combinaisons, gants, casques, cagoules...), l'accès à la piste pour une durée de 2 heures et 30 minutes pour chaque équipe, le carburant, et l'assistance technique tout le long de l'épreuve.

Il est demandé 100 euros d'arrhes à l'inscription.

Le solde de l'inscription devra être versé au minimum 8 jours avant la course.

ANNULATION / MODIFICATION

Le Karting Buffo se réserve le droit d'annuler ou de modifier la date de l'épreuve et s'engage, dans ce cas à rembourser les arrhes perçus.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de l'équipe :

Capitaine de l'équipe :

Pour la facturation :

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : E-mail :

LISTE DES PILOTES

Nom – Prénom	Adresse	C.P	Ville

Pour les pilotes mineurs, veuillez fournir une autorisation parentale concernant la pratique d'une compétition de Karting.

Je joins un chèque de _____ euros à l'ordre du Karting Buffo (chèque encaissé après la course), pour l'inscription de l'épreuve du :

27 avril - Les Etards 8 juin – Dammarie lès Lys
27 juillet – Les Etards 28 septembre – Dammarie lès Lys
16 novembre – Les Etards

Date

Signature

Bulletin d'inscription à renvoyer au : **Karting Buffo, BP 3, 77390 LES ETARDS**

Tel: 01 64 07 61 66 – contact@karting-buffo.com – www.karting-buffo.com





KARTING BUFFO REGLEMENT INTERIEUR

Art 1 : les karts "Fun" sont destinés aux pilotes de 14 ans et plus qui devront mesurer plus d'un mètre cinquante. Les karts "Kid" sont destinés aux pilotes de 7 à 14 ans qui devront mesurer plus d'un mètre trente.

Art 2 : aucun ticket ne sera délivré sans scannage d'une pièce d'identité.

Art 3 : il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou d'un autre excitant.

Art 4 : le karting est déconseillé aux cardiaques, aux femmes enceintes et aux personnes souffrant du dos. Le karting est interdit aux personnes affectées de troubles physiques ou mentaux ainsi qu'aux personnes portant un plâtre.

Art 5 : la circulation sur la piste doit impérativement s'effectuer dans le sens indiqué par le personnel de piste. Il est interdit de rouler en sens inverse.

Art 6 : l'entrée et la sortie des stands doivent s'effectuer au ralenti.

Art 7 : en cas de panne, vous devez lever le bras et attendre le personnel de piste sans descendre du kart.

Art 8 : la pratique du karting doit se faire dans un esprit sportif et dans le respect des autres.

Art 9 : il est formellement interdit de tamponner les autres karts et de cogner les rails de protection.

Art 10 : en cas de manque de maîtrise du kart ou de conduite dangereuse, nous nous réservons le droit de ralentir ou de stopper le pilote fautif grâce à un système de télécommande à distance.

Art 11 : il est interdit de fumer dans toute l'enceinte du Karting Buffo.

Art 12 : l'accès du circuit est interdit aux spectateurs.

Art 13 : les vêtements flottants et les écharpes sont interdits.

Art 14 : les cheveux longs devront être attachés et maintenus dans un vêtement.

Art 15 : tout pilote devra porter un casque à sa taille avec jugulaire attachée et porter des chaussures fermées. Les pilotes de moins de 14 ans devront porter une minerve et un gilet de protection.

Art 16 : le non respect de ce règlement ou tout comportement mettant en danger la sécurité d'autrui entraînera l'exclusion sans remboursement.

Art 17 : nous déclinons toute responsabilité en cas de salissures ou de dégradations sur les vêtements des pilotes pendant la pratique du karting.

Art 18 : les conditions d'assurance des loueurs sont disponibles auprès de Axa Courtage, 26 rue Drouot, 75009 Paris.